



# Lycée: le système des spécialités se précise

**Le ministre de l'Éducation veut rassurer sur la réforme de la rentrée 2019, notamment sur le latin et le grec. S'il répond à certaines inquiétudes, il reste des points à éclaircir.**

Par  
**MARLÈNE THOMAS**

Si 2017-2018 était placée sous le signe de Parcoursup, cette année sera sous celui de la réforme du lycée, liée à celle du bac. Le ton a été donné fin août, lors de la conférence de presse de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. L'objectif affiché: «*Personnaliser les parcours.*» Dans cette optique, dès la rentrée 2019, les séries de la voie générale seront remplacées par des spécialités couplées à un tronc commun de matières. Les élèves actuellement en seconde sont donc les cobayes de cette organisation.

**Cned.** Douze spécialités seront proposées. Trois seront suivies par les classes de première, au rythme de quatre heures hebdomadaires par matière. Deux seront gardées en terminale (six heures par semaine). La palette sera moins large que prévu. Une note de service adressée aux recteurs rapporte que les douze spécialités seront proposées, non pas dans un même établissement, mais sur un territoire plus large. Par ailleurs, une offre minimale par lycée n'est pas imposée. Cependant, les sept enseignements les plus courants doivent être «*accessibles dans un périmètre raisonnable*» et proposés dans la majeure

partie des lycées (humanités, littérature et philosophie; langues, littératures et cultures étrangères; histoire-géo, géopolitique et sciences politiques; SES; maths; physique-chimie et SVT). Pour éviter les déceptions, un élève pourra à «*titre exceptionnel*» suivre une partie des enseignements dans un autre lycée lorsqu'ils ne seront pas dispensés dans le sien, ou même changer d'établissement. Il sera aussi possible de suivre une spécialité à distance via le Cned. Les cinq autres restantes, plus rares, «*feront l'objet d'une carte académique, voire nationale*». Elles devraient en priorité être enseignées dans les lycées «*peu attractifs*».

La place du latin et du grec dans cette réorganisation inquiétait particulièrement. Une crainte à laquelle a répondu Blanquer dimanche dans le JDD: «*Nous créons un nouvel enseignement de spécialité, langues et cultures de l'Antiquité (LCA), qui fera partie des douze disciplines proposées à la rentrée 2019. Puis nous maintenons la possibilité d'avoir une option latin ou grec: trois heures par semaine, à tous les niveaux du lycée.*» La spécialité LCA fait toutefois partie des cinq enseignements les plus rares, qui seront répartis au niveau de chaque académie et à l'échelle nationale. Le ministre: «*Cela permettra de proposer cet enseignement non pas à chaque fois, mais souvent. Et pour les élèves éloignés de ces lycées, la Maison numérique des humanités, que nous allons créer, proposera des cours à distance.*»

Après ce premier éclairage début septembre, une nouvelle note de service a été publiée mercredi: non, les lycées ne devraient pas proposer des «*menus*» de trois spécialités, mais laisser le libre choix de la

combinaison à l'élève. «*Cela nous rassure de savoir que l'objectif est d'offrir la palette la plus large possible de spécialités aux élèves, mais qu'on le fera selon les contraintes de l'établissement*», souligne la secrétaire générale adjointe SNPDEN-Unsa (syndicat des chefs d'établissement), Florence Delannoy.

**Fil à retordre.** Mais la situation est loin d'être limpide. Un élément manque notamment à l'appel: les programmes. «*Ils ne seront définis que fin décembre. Les élèves risquent cette année de faire un choix moins éclairé que les années à venir*», explique le secrétaire national SGEN-CFDT, Alexis Torchet. Quant aux emplois du temps, la constitution des groupes... le lycée 2019 pourrait donner du fil à retordre à l'administration. Florence Delannoy: «*Certaines spécialités pourraient être enseignées par des professeurs de différentes disciplines. On se demande comment on va gérer nos ressources humaines.*» Sachant qu'à l'horizon 2019, le secondaire va perdre environ 2600 postes, tout en faisant face à une hausse démographique. Alexis Torchet: «*Je connais un proviseur qui a fait une préenquête auprès des secondes sur les spécialités, c'était seulement un premier choix, mais il y avait une trentaine de combinaisons possibles avec une volonté pour les élèves d'explorer un certain nombre de possibilités. Cette réforme aurait donc plutôt vocation à créer des postes qu'à en supprimer.*» ◆

**A lire en intégralité sur Libé.fr.**